

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Religion 1.1			
Code	PEGR1B08FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Philippe GALAND (philippe.galand@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Emmanuelle TARINI (emmanuelle.tarini@helha.be) HELHa Loverval Emmanuelle TARINI (emmanuelle.tarini@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de comprendre et utiliser la dynamique du cours de religion y compris de son programme
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de définir et d'utiliser les clés d'intelligibilité de la foi chrétienne en son langage, sa mémoire et sa tradition afin de pouvoir rendre compte de sa cohérence ainsi que de sa pertinence. Ils auront aussi à construire des élèves en humanité selon l'éclairage de la foi chrétienne.
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de mener une réflexion didactique sur les notions disciplinaires travaillées et de construire une séquence d'apprentissage.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de maîtriser, d'analyser et d'utiliser les informations bibliques

et théologiques fondamentales selon les clés d'intelligibilité de la foi chrétienne.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGR1B08FRA Religion 1

45 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR1B08FRA Religion 1

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Religion 1			
Code	13_PEGR1B08FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuelle TARINI (emmanuelle.tarini@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La formation spécifique en religion prépare les étudiants à enseigner le cours de religion catholique aux premier et second degrés de l'enseignement secondaire. Au terme des trois années de formation, les étudiants devront être capables de proposer à des adolescents le message chrétien comme source de croissance en humanité, dans une perspective d'éducation à la recherche de sens.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. (2.2) Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de comprendre et utiliser la dynamique du cours de religion y compris de son Programme.
- II. (4.3) Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de définir et d'utiliser les clés d'intelligibilité de la foi chrétienne en son langage, sa mémoire et sa tradition afin de pouvoir rendre compte de sa cohérence ainsi que de sa pertinence. Ils auront aussi à construire des élèves en humanité selon l'éclairage de la foi chrétienne.
- III. (5.2) Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de maîtriser, d'analyser et d'utiliser les informations bibliques et théologiques fondamentales selon les clés d'intelligibilité de la foi chrétienne.
- IV. (5.3) Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de mener une réflexion didactique sur les notions disciplinaires travaillées et de construire une séquence d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction générale à la Bible.
- Découverte des principaux thèmes et symboles de la théologie biblique, les aspects essentiels du message de Jésus.
- Articulation des principaux éléments de la foi chrétienne.
- Didactique de la religion : analyse du « Programme de religion catholique dans l'enseignement secondaire ».
- Initiation à une pédagogie appropriée au cours de religion, rédiger des préparations de leçons en fonction des axes du Programme.

Démarches d'apprentissage

- Alternance d'exposés, d'exercices et de travail à partir de textes, de la Bible et du Programme de religion catholique.
- Discussions, débats par rapport aux apports théoriques et par rapport à la pratique d'enseignement avec les étudiants.
- Mise en évidence de la spécificité du catholicisme et exercices d'adaptation à l'enseignement secondaire.
- Découverte et utilisation des documents officiels de référence.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des explications et des exercices supplémentaires sont donnés aux étudiants en fonction des besoins.
Accompagnement lors de la conception des préparations de leçons.
Des questions de révisions sont fournies en vue de préparer l'examen écrit.

Ouvrages de référence

LA BIBLE. (Bible de Jérusalem, T.O.B)
PROGRAMME DE RELIGION CATHOLIQUE (2003). Enseignement secondaire, Humanités générales et technologiques, humanités professionnelles et techniques. L'Éducateur, Bruxelles
Une liste d'ouvrages est donnée en cours d'année aux étudiants afin qu'ils puissent trouver davantage d'informations sur les matières abordées.

Supports

Feuilles de cours distribuées en classe, notes personnelles des étudiants et documents photocopiés en rapport avec les sujets abordés au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours et lors d'un examen écrit en janvier.

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des travaux notés durant le quadrimestre (à raison de 10%) et de l'examen de janvier (à raison de 90%).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	10				
Période d'évaluation	Exe	90			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Q3: L'étudiant sera évalué par un examen écrit (à raison de 100%)

"Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires."

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).